Envoyé en préfecture le 21/01/2026
Reçu en préfecture le 21/01/2026
Publié le
ID : 035-243500550-20260121-B_2026_04-DE

MONTFORT COMMUNAUTÉ
Siège : 4 place du Tribunal
CS 30 150 – 35162 MONTFORT S/ MEU
Tél. : 02.99.09.88.10
Arrêté Préfectoral du 14.12.1992

BUREAU COMMUNAUTAIRE
15 JANVIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le 15 janvier, le Bureau Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Iffendic, sous la présidence de Christophe MARTINS.

Etaient présents : Chrystèle BERTRAND, Loïc BOISGERAULT, Fabienne BONDON, Fabrice DALINO, Bruno DUTEIL, Yannick FOUVILLE, Régine LEFEUVRE, Marcelle LE GUELLEC, Christophe MARTINS, Isabelle OZOUX, Jean RONSIN, Joseph THEBAULT.
Etait excusée : Marie GUEGUEN

La séance est ouverte à 10h00
Secrétaire de séance : Marcelle LE GUELLEC

SOLIDARITES- DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ASSOCIATION CIFE

N° Délibération B/2026/04

EXPOSE DES MOTIFS

Isabelle Ozoux, Vice-Présidente en charge des solidarités et de la petite enfance, présente la demande de l'association CIFE (Centre d'Information pour les Familles Etrangères), actuellement hébergée dans les locaux de Montfort Communauté, pour la tenue de ses permanences en direction du public.

L'association CIFE a pour but d'accompagner les personnes étrangères dans leurs démarches administratives, et d'accompagner les femmes étrangères dans des situations difficiles. Actuellement portée par une équipe bénévole, et face à une augmentation des sollicitations et des situations traitées, l'association CIFE a comme projet de développer du salariat.

A ce titre, l'association CIFE a effectué une demande de subvention de fonctionnement à plusieurs collectivités et établissements publics, dont Montfort Communauté.

Il est proposé d'allouer une subvention de fonctionnement à l'association CIFE pour 2026, d'un montant de 1000 €.

VISAS ET CONSIDERANTS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, article : L.1611-4,
Vu les statuts de Montfort Communauté,

Après en avoir délibéré, le bureau communautaire à l'unanimité :
- approuve la demande de subvention de fonctionnement d'un montant de 1000€ sollicitée par l'association CIFE ;
- autorise le Président à signer tous les documents relatifs à ce versement.

Certifié exécutoire par le Président,
Signé : Le Président, Christophe MARTINS,

Le secrétaire de séance,

LE PRÉSIDENT,
Christophe MARTINS

MONTFORT COMMUNAUTÉ
ILLE-ET-VILAINE

Envoyé en préfecture le 21/01/2026
Reçu en préfecture le 21/01/2026
Publié le
ID : 035-243500550-20260121-B_2026_04-DE